Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►**B**

DÉCISION DE LA COMMISSION

du 19 mars 2002

établissant des définitions de cas pour la déclaration des maladies transmissibles au réseau communautaire en application de la décision nº 2119/98/CE du Parlement européen et du Conseil

[notifiée sous le numéro C(2002) 1043]

(2002/253/CE)

(JO L 86 du 3.4.2002, p. 44)

Modifiée par:

		Journal officiel		
		n°	page	date
►**M1**	Décision 2003/534/CE de la Commission du 17 juillet 2003	L 184	35	23.7.2003
►**M2**	Décision 2008/426/CE de la Commission du 28 avril 2008	L 159	46	18.6.2008

▼B

DÉCISION DE LA COMMISSION

du 19 mars 2002

établissant des définitions de cas pour la déclaration des maladies transmissibles au réseau communautaire en application de la décision nº 2119/98/CE du Parlement européen et du Conseil

[notifiée sous le numéro C(2002) 1043]

(2002/253/CE)

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté européenne,

vu la décision nº 2119/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 24 septembre 1998 instaurant un réseau de surveillance épidémiologique et de contrôle des maladies transmissibles dans la Communauté ([1]), et notamment son article 3, point c),

considérant ce qui suit:

(1) Les États membres doivent communiquer des informations sur l'évolution épidémiologique et l'apparition de menaces pour la santé publique dues aux maladies transmissibles en utilisant le réseau communautaire de manière à permettre l'établissement de comparaisons, en vue de prendre des mesures de prévention et de contrôle aux niveaux communautaire et national.

(2) Aux fins de la comparabilité de ces informations, l'établissement de définitions de cas communes est une condition indispensable, même dans le cas où des réseaux de surveillance spécifiques à une maladie n'ont pas encore été mis en place. Dès l'entrée en vigueur de la présente décision, ces définitions de cas doivent être utilisées pour la déclaration au réseau communautaire et doivent être conformes aux règles relatives à la protection des données à caractère personnel.

(3) Les définitions de cas, qui garantissent la comparabilité des déclarations, doivent comporter un système à plusieurs niveaux permettant aux structures et/ou autorités des États membres de faire preuve de souplesse dans la communication d'informations sur les maladies et sur des problèmes sanitaires particuliers. Ces définitions de cas faciliteront notamment l'établissement de rapports sur les maladies mentionnées dans la décision nº 2000/96/CE de la Commission ([2]).

(4) Les définitions de cas doivent être élaborées de manière à permettre à l'ensemble des États membres de participer à la déclaration dans toute la mesure du possible, en utilisant des données provenant de leur système actuel. Elles doivent prévoir différents niveaux de sensibilité et de spécificité en fonction des objectifs de la collecte d'informations et être facilement modifiables.

(5) Les mesures prévues par la présente décision sont conformes à l'avis du comité institué par la décision nº 2119/98/CE,

A ARRÊTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Aux fins de la communication de données en vue de la surveillance épidémiologique et du contrôle des maladies transmissibles, conformément aux dispositions de la décision nº 2119/98/CE, et notamment de son article 4, les États membres appliquent les définitions de cas prévues à l'annexe.

([1]) JO L 268 du 3.10.1998, p. 1.
([2]) JO L 28 du 3.2.2000, p. 50.

▼B

Article 2

La présente décision sera adaptée dans la mesure nécessaire, sur la base des données scientifiques les plus récentes.

Article 3

La présente décision sera applicable à partir du 1er janvier 2003.

Article 4

Les États membres sont destinataires de la présente décision.

▼M2

ANNEXE

EXPLICATION DES SECTIONS UTILISÉES POUR LA DÉFINITION ET LA CLASSIFICATION DES CAS

Critères cliniques

Ces critères doivent inclure les signes et symptômes courants et significatifs de la maladie qui, seuls ou combinés, offrent un tableau clinique clair ou indicatif de la maladie. Les critères cliniques donnent un aperçu général de la maladie et n'indiquent pas forcément tous les éléments nécessaires au diagnostic clinique de chaque cas.

Critères de laboratoire

Les critères de laboratoire consistent en une liste de méthodes de laboratoire utilisées pour confirmer un cas. En règle générale, un seul des tests énumérés suffira à confirmer un cas. S'il convient de combiner plusieurs méthodes pour parvenir à une confirmation en laboratoire, cet élément sera spécifié. Le type d'échantillons à prélever pour les examens en laboratoire n'est précisé que si certains types d'échantillons seulement sont considérés comme adéquats pour confirmer un diagnostic. Pour certaines exceptions convenues, des critères de laboratoire permettant de classer un cas comme «probable» sont indiqués. Il s'agit d'une liste de méthodes de laboratoire pouvant être utilisées à l'appui du diagnostic d'un cas, mais qui n'équivalent pas à une confirmation.

Critères épidémiologiques et lien épidémiologique

Les critères épidémiologiques sont considérés comme remplis lorsqu'un lien épidémiologique peut être établi.

Un lien épidémiologique, durant la période d'incubation, se définit comme l'un des six éléments suivants:

— transmission interhumaine: tout sujet ayant été en contact avec une autre personne dont l'infection a été confirmée en laboratoire, d'une manière telle que ce sujet peut avoir contracté l'infection,

— transmission de l'animal à l'homme: tout sujet ayant été en contact avec un animal chez qui les tests de laboratoire ont confirmé une infection/colonisation, d'une manière telle que ce sujet peut avoir contracté l'infection,

— exposition à une source commune: tout sujet ayant été exposé à une même source ou au même vecteur d'infection qu'une autre personne dont la maladie est confirmée,

— exposition à des aliments contaminés/de l'eau de boisson contaminée: tout sujet ayant consommé des aliments ou de l'eau dont la contamination a été confirmée en laboratoire ou toute personne ayant consommé des produits potentiellement contaminés dérivés d'un animal chez qui les tests de laboratoire ont confirmé une infection/colonisation,

— exposition environnementale: tout sujet s'étant baigné dans des eaux ou ayant été en contact avec une source environnementale dont la contamination a été confirmée en laboratoire,

— exposition en laboratoire: toute personne travaillant dans un laboratoire où il existe un risque d'exposition.

Un sujet peut être considéré comme ayant un lien épidémiologique avec un cas confirmé si au moins un cas dans la chaîne de transmission a été confirmé en laboratoire. Dans l'hypothèse d'infections à transmission féco-orale ou aérienne, la chaîne de transmission ne doit pas nécessairement être établie pour qu'un lien épidémiologique puisse être envisagé.

La transmission peut se produire par une ou plusieurs des voies suivantes:

— par voie aérienne, par projection d'aérosols d'un sujet infecté sur les muqueuses d'autres personnes alors que le sujet infecté tousse, crache, chante ou parle, ou lorsque les aérosols microbiens dispersés dans l'atmosphère sont inhalés par d'autres,

— par contact, soit direct avec une personne infectée (transmission féco-orale, gouttelettes respiratoires, contact cutané ou sexuel) ou avec un animal infecté (morsure, toucher), soit indirect par l'intermédiaire de matériaux ou d'objets infectés (vecteurs passifs, fluides corporels, sang),

▼M2

— de manière verticale, de la mère à l'enfant, souvent in utero, ou en conséquence d'un échange fortuit de fluides corporels, généralement au cours de la période périnatale,

— par un vecteur: transmission indirecte par des moustiques, mites, mouches ou autres insectes infectés qui transmettent la maladie à l'homme par leurs piqûres/morsures,

— par la nourriture ou l'eau: consommation d'aliments ou d'eau de boisson potentiellement contaminés.

Classification des cas

Les cas seront classés comme possibles, probables ou confirmés. La période d'incubation des maladies est indiquée dans les informations supplémentaires en vue de faciliter l'évaluation du lien épidémiologique.

Cas possible

Défini comme un cas classé «possible» aux fins de la déclaration. Il s'agit généralement d'un cas répondant aux critères cliniques décrits dans la définition de cas, mais pour lequel aucune preuve épidémiologique ou preuve de laboratoire n'atteste la maladie en question. La définition d'un cas possible a une sensibilité élevée et une faible spécificité. Elle permet de détecter la plupart des cas, mais de faux positifs seront inclus dans cette catégorie.

Cas probable

Défini comme un cas classé «probable» aux fins de la déclaration. Il s'agit généralement d'un cas répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique tels que décrits dans la définition de cas. Les tests de laboratoire permettant de classer un cas comme «probable» sont spécifiés seulement pour certaines maladies.

Cas confirmé

Défini comme un cas classé «confirmé» aux fins de la déclaration. Les cas «confirmés» doivent l'être par un laboratoire et peuvent ou non remplir les critères cliniques décrits dans la définition de cas. La définition d'un cas confirmé a une spécificité élevée et une sensibilité moindre; dès lors, la plupart des cas identifiés comme tels seront de vrais positifs, mais certains cas ne seront pas détectés.

Les critères cliniques de certaines maladies ne font pas allusion au fait que de nombreux cas aigus sont asymptomatiques (par exemple hépatites A, B et C, infection à *Campylobacter*, salmonellose), bien que ces cas puissent encore revêtir de l'importance du point de vue de la santé publique à l'échelle nationale.

Les cas confirmés relèveront de l'une des trois sous-catégories mentionnées ci-après. Ces sous-catégories seront créées au cours de l'analyse des données sur la base des variables collectées avec les informations relatives aux cas.

Cas confirmé en laboratoire avec critères cliniques

Ce cas remplit les critères de laboratoire pour la confirmation du cas ainsi que les critères cliniques figurant dans la définition de cas.

Cas confirmé en laboratoire, critères cliniques inconnus

Ce cas remplit les critères de laboratoire pour la confirmation du cas, mais aucune information n'est disponible s'agissant des critères cliniques (par exemple, rapport de laboratoire uniquement).

Cas confirmé en laboratoire sans critères cliniques

Ce cas remplit les critères de laboratoire pour la confirmation du cas, mais ne correspond pas aux critères cliniques figurant dans la définition de cas ou est asymptomatique.

▼M2

SYNDROME D'IMMUNODÉFICIENCE ACQUISE (SIDA) ET INFECTION PAR LE VIRUS DE L'IMMUNODÉFICIENCE HUMAINE (VIH)

Critères cliniques (SIDA)

Tout sujet présentant une ou plusieurs des affections cliniques décrites dans la définition européenne des cas de sida:

— pour les adultes et les adolescents de 13 ans et plus ([1]),

— pour les enfants de moins de 13 ans ([2]).

Critères de laboratoire (VIH)

— Adultes, adolescents et enfants âgés de 18 mois ou plus

Au moins un des trois critères suivants:

— résultat positif à un test de dépistage des anticorps du VIH ou à un test de dépistage combiné (anticorps du VIH et antigène p24 du VIH), confirmé par un autre test de détection des anticorps plus spécifique (par exemple Western blot),

— résultat positif à deux tests EIA pour la détection des anticorps, confirmé par le résultat positif d'un test EIA additionnel,

— résultats positifs, sur deux échantillons distincts, à au moins un des trois tests suivants:

— détection d'acide nucléique du VIH (ARN-VIH, ADN-VIH),

— mise en évidence du VIH par un test de détection de l'antigène p24 du VIH, comprenant une épreuve de neutralisation,

— isolement du VIH.

— Enfants âgés de moins de 18 mois

Résultats positifs, sur deux échantillons distincts (sang de cordon non compris), à au moins un des trois tests suivants:

— isolement du VIH,

— détection d'acide nucléique du VIH (ARN-VIH, ADN-VIH),

— mise en évidence du VIH par un test de détection de l'antigène p24 du VIH, comprenant une épreuve de neutralisation, chez les enfants âgés d'un mois ou plus.

Critères épidémiologiques

Sans objet.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Sans objet.

C. **Cas confirmé**

— Infection par le VIH

Tout sujet répondant aux critères de laboratoire pour l'infection par le VIH.

— SIDA

([1]) Centre européen pour la surveillance épidémiologique du sida. Révision 1993 de la définition européenne des cas de sida pour la surveillance. *Surveillance du SIDA en Europe*, Rapport trimestriel 1993, nº 37, p. 23-28.

([2]) Centre européen pour la surveillance épidémiologique du sida. Définition européenne pour la surveillance des cas de SIDA chez l'enfant — Révision de 1995. *Surveillance du VIH/SIDA en Europe,* Rapport trimestriel 1995, nº 48, p. 46-53.

▼M2

Tout sujet répondant aux critères cliniques du SIDA et aux critères de laboratoire pour l'infection par le VIH.

ANTHRAX

(Bacillus anthracis)

Critères cliniques

Tout sujet présentant au moins une des formes cliniques suivantes:

Charbon cutané

Au moins un des deux symptômes suivants:

— lésion papuleuse ou vésiculeuse,

— escarre noirâtre entourée d'un œdème.

Charbon gastro-intestinal

— Fièvre ou état fébrile,

ET au moins un des deux symptômes suivants:

— fortes douleurs abdominales,

— diarrhée.

Charbon d'inhalation ou charbon pulmonaire

— Fièvre ou état fébrile,

ET au moins un des deux symptômes suivants:

— détresse respiratoire aiguë,

— constatation radiologique d'élargissement médiastinal.

Méningite charbonneuse/méningo-encéphalite charbonneuse

— Fièvre,

ET au moins un des trois symptômes suivants:

— convulsions,

— perte de conscience,

— signes méningés.

Septicémie charbonneuse

Critères de laboratoire

— Isolement de *Bacillus anthracis* à partir d'un échantillon clinique.

— Détection d'acide nucléique de *Bacillus anthracis* dans un échantillon clinique.

En l'absence de symptômes cliniques, un prélèvement nasal positif ne contribue pas à confirmer le diagnostic d'un cas.

Critères épidémiologiques

Au moins un des trois liens épidémiologiques suivants:

— transmission de l'animal à l'homme,

— exposition à une source commune,

— exposition à des aliments contaminés/de l'eau de boisson contaminée.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

▼M2

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire.

INFLUENZA AVIAIRE DE TYPE A/H5 OU A/H5N1, FORME HUMAINE

Critères cliniques

Tout sujet répondant à un des deux symptômes suivants:

— fièvre ET signes et symptômes d'une infection respiratoire aiguë,

— décès survenu à la suite d'une maladie respiratoire aiguë inexpliquée.

Critères de laboratoire

Au moins un des trois critères suivants:

— isolement de l'influenza A/H5N1 à partir d'un échantillon clinique,

— détection d'acide nucléique de l'influenza A/H5 dans un échantillon clinique,

— formation d'anticorps spécifiques de l'influenza A/H5 (multiplication par quatre ou plus ou un seul titre élevé).

Critères épidémiologiques

Au moins un des quatre critères suivants:

— transmission interhumaine par contact rapproché (distance d'un mètre ou moins) avec une personne déclarée comme un cas probable ou confirmé,

— exposition en laboratoire: lorsqu'il existe un risque d'exposition au virus de l'influenza A/H5N1,

— contact rapproché (distance d'un mètre ou moins) avec un animal autre qu'une volaille ou qu'un oiseau sauvage (par exemple, un chat ou un cochon) dont l'infection par le virus A/H5N1 a été confirmée,

— résider ou s'être rendu dans une région où la présence d'influenza A/H5N1 est à ce moment suspectée ou confirmée [1] ET remplir au moins un des deux critères suivants:

  — avoir eu un contact rapproché (distance d'un mètre ou moins) avec des volailles domestiques ou des oiseaux sauvages malades ou morts [2] dans la zone concernée,

  — avoir été dans une maison ou une exploitation de la zone concernée où la présence de volailles domestiques malades ou mortes a été signalée au cours du mois précédent.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et épidémiologiques.

B. **Cas probable**

Tout sujet chez qui un test de détection de l'influenza A/H5 ou A/H5N1, réalisé par un laboratoire autre qu'un laboratoire national de référence faisant partie du réseau communautaire des laboratoires de référence pour la grippe humaine (CNRL), s'est avéré positif.

---

[1] Voir l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et le système de notification des maladies des animaux (ADNS) de la Commission européenne (DG Santé et consommateurs) aux adresses suivantes: http://www.oie.int/fr/fr_index.htm et http://ec.europa.eu/food/animal/diseases/adns/index_en.htm#.

[2] Cela ne concerne pas les oiseaux apparemment en bonne santé qui ont été tués, par exemple dans le cadre d'une chasse.

▼M2

C. **Cas confirmé au niveau national**

Tout sujet chez qui un test de détection de l'influenza A/H5 ou A/H5N1, réalisé par un laboratoire national de référence faisant partie de réseau communautaire des laboratoires de référence pour la grippe humaine (CNRL), s'est avéré positif.

D. **Cas confirmé par l'OMS**

Tout sujet dont le cas a été confirmé en laboratoire par un centre collaborateur de l'OMS pour le virus H5.

BOTULISME

(Clostridium botulinum)

Critères cliniques

Tout sujet présentant au moins une des formes cliniques suivantes:

Botulisme alimentaire et botulisme par blessure

Au moins un des deux symptômes suivants:

— atteinte des paires crâniennes (par exemple, diplopie, vision trouble, dysphagie, atteinte bulbaire),

— paralysie périphérique symétrique.

Botulisme du nourrisson

Tout nourrisson présentant au moins un des six symptômes suivants:

— constipation,

— léthargie,

— nutrition insuffisante,

— ptose,

— dysphagie,

— faiblesse musculaire générale.

Le type de botulisme qui touche habituellement les nourrissons (de moins de douze mois) peut aussi atteindre les enfants de plus de douze mois et occasionnellement les adultes dont l'anatomie et la microflore gastro-intestinales sont altérées.

Critères de laboratoire

Au moins un des deux critères suivants:

— isolement de *C. botulinum* pour le botulisme du nourrisson (dans les selles) ou le botulisme par blessure (dans la plaie) (l'isolement de *C. botulinum* dans les selles d'adultes n'est pas pertinent pour le diagnostic du botulisme alimentaire),

— détection de la toxine botulique dans un échantillon clinique.

Critères épidémiologiques

Au moins un des deux liens épidémiologiques suivants:

— exposition à une source commune (aliments, partage d'aiguilles ou d'autres instruments, etc.),

— exposition à des aliments contaminés/de l'eau de boisson contaminée.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

▼M2

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire.

BRUCELLOSE

(Brucella spp.)

Critères cliniques

Tout sujet présentant de la fièvre,

ET au moins un des sept symptômes suivants:

— sueurs (abondantes, malodorantes, surtout nocturnes),

— frissons,

— arthralgie,

— faiblesse,

— dépression,

— céphalées,

— anorexie.

Critères de laboratoire

Au moins un des deux critères suivants:

— isolement de *Brucella spp*. à partir d'un échantillon clinique,

— formation d'anticorps spécifiques de *Brucella* (test d'agglutination standard, test de fixation du complément, test ELISA).

Critères épidémiologiques

Au moins un des quatre liens épidémiologiques suivants:

— exposition à des aliments contaminés/de l'eau de boisson contaminée,

— exposition à des produits dérivés d'un animal contaminé (lait ou produits laitiers),

— transmission de l'animal à l'homme (sécrétions ou organes contaminés, par exemple écoulement vaginal, placenta),

— exposition à une source commune.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire.

CAMPYLOBACTÉRIOSE

(Campylobacter spp.)

Critères cliniques

Tout sujet présentant au moins un des trois symptômes suivants:

— diarrhée,

— douleurs abdominales,

— fièvre.

▼M2

Critères de laboratoire

— Isolement de *Campylobacter spp.* à partir d'échantillons de selles ou de sang.

Il convient, si possible, de procéder à une différenciation de *Campylobacter spp.*

Critères épidémiologiques

Au moins un des cinq liens épidémiologiques suivants:

— transmission de l'animal à l'homme,

— transmission interhumaine,

— exposition à une source commune,

— exposition à des aliments contaminés/de l'eau de boisson contaminée,

— exposition environnementale.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire.

INFECTION À CHLAMYDIA

(Chlamydia trachomatis)

Y COMPRIS LYMPHOGRANULOMATOSE VÉNÉRIENNE (LGV)

Critères cliniques

Tout sujet présentant au moins une des formes cliniques suivantes:

Infection à Chlamydia, sauf LGV

Au moins un des six symptômes suivants:

— urétrite,

— épididymite,

— salpingite aiguë,

— endométrite aiguë,

— cervicite,

— proctite.

Chez les nouveau-nés, au moins une des deux manifestations suivantes:

— conjonctivite,

— pneumonie.

LGV

Au moins un des cinq symptômes suivants:

— urétrite,

— ulcérations génitales,

— lymphadénopathie inguinale,

— cervicite,

— proctite.

▼M2

Critères de laboratoire

Infection à Chlamydia, sauf LGV

Au moins un des trois critères suivants:

— isolement de *Chlamydia trachomatis* à partir d'un échantillon provenant du tractus anogénital ou de la conjonctive,

— mise en évidence de *Chlamydia trachomatis* dans un échantillon clinique par immunofluorescence directe,

— détection d'acide nucléique de *Chlamydia trachomatis* dans un échantillon clinique.

LGV

Au moins un des deux critères suivants:

— isolement de *Chlamydia trachomatis* à partir d'un échantillon provenant du tractus anogénital ou de la conjonctive,

— détection d'acide nucléique de *Chlamydia trachomatis* dans un échantillon clinique

ET

— identification du sérotype (génotype) L1, L2 ou L3.

Critères épidémiologiques

Lien épidémiologique par transmission interhumaine (contact sexuel ou transmission verticale).

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères de laboratoire.

CHOLÉRA

(Vibrio cholerae)

Critères cliniques

Tout sujet présentant au moins un des deux symptômes suivants:

— diarrhée,

— vomissements.

Critères de laboratoire

— Isolement de *Vibrio cholerae* à partir d'un échantillon clinique,

ET

— mise en évidence de l'antigène O1 ou O139 dans l'isolat,

ET

— mise en évidence de l'entérotoxine cholérique ou du gène de l'entérotoxine cholérique dans l'isolat.

Critères épidémiologiques

Au moins un des quatre liens épidémiologiques suivants:

— exposition à une source commune,

▼M2

— transmission interhumaine,

— exposition à des aliments contaminés/de l'eau de boisson contaminée,

— exposition environnementale.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire.

VARIANTE DE LA MALADIE DE CREUTZFELDT-JAKOB (VMCJ)

Conditions préalables

— Toute personne présentant un trouble neuropsychiatrique évolutif depuis au moins six mois.

— Les examens de routine ne semblent pas indiquer d'autre diagnostic.

— Pas d'antécédents d'exposition à des hormones hypophysaires humaines ou de greffe de dure-mère.

— Pas de signes d'une forme génétique d'encéphalopathie spongiforme transmissible.

Critères cliniques

Tout sujet présentant au moins quatre des cinq symptômes suivants:

— symptômes psychiatriques précoces ([1]),

— symptômes sensoriels douloureux persistants ([2]),

— ataxie,

— myoclonie ou chorée ou dystonie,

— démence.

Critères de diagnostic

Critères de diagnostic pour la confirmation du cas:

— confirmation neuropathologique: modification spongiforme et important dépôt de protéine du prion avec plaques florides sur n'importe quelle partie du cerveau ou du cervelet.

Critères de diagnostic pour un cas probable ou possible:

— l'électroencéphalogramme (EEG) ne montre pas l'image typique ([3]) de la MCJ sporadique ([4]) au stade précoce de la maladie,

— l'IRM cérébrale montre un signal hyperintense bilatéral au niveau du pulvinar,

— une biopsie des amygdales positive ([5]).

([1]) Dépression, anxiété, apathie, repli sur soi, délires.
([2]) Y compris douleurs franches et/ou dysesthésie.
([3]) L'observation classique de la MCJ sporadique à l'EEG consiste en des complexes périodiques généralisés à environ un cycle par seconde. Ceux-ci peuvent être observés occasionnellement à des stades avancés de la vMCJ.
([4]) Voir note 11 de bas de page.
([5]) La biopsie des amygdales n'est pas recommandée de manière systématique, ni dans les cas pour lesquels on observe à l'EGG des signaux typiques de la MCJ sporadique, mais elle peut être utile dans les cas suspects pour lesquels les caractéristiques cliniques sont compatibles avec la vMCJ et l'IRM ne montre pas d'hypersignal au niveau du pulvinar.

▼M2

Critères épidémiologiques

Lien épidémiologique par transmission interhumaine (par exemple, transfusion sanguine).

Classification des cas

A. **Cas possible**

Tout sujet remplissant les conditions préalables

ET

— répondant aux critères cliniques,

ET

— présentant un EEG négatif pour la MCJ sporadique ([1]).

B. **Cas probable**

Tout sujet remplissant les conditions préalables

ET

— répondant aux critères cliniques,

ET

— présentant un EEG négatif pour la MCJ sporadique ([1]),

ET

— présentant une IRM cérébrale positive,

OU

tout sujet remplissant les conditions préalables

ET

— dont la biopsie des amygdales est positive.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet remplissant les conditions préalables

ET

— répondant aux critères de diagnostic pour la confirmation du cas.

CRYPTOSPORIDIOSE

(Cryptosporidium spp.)

Critères cliniques

Tout sujet présentant au moins un des deux symptômes suivants:

— diarrhée,

— douleurs abdominales.

Critères de laboratoire

Au moins un des quatre critères suivants:

— mise en évidence d'oocystes de *Cryptosporidium* dans les selles,

— mise en évidence de *Cryptosporidium* dans le liquide intestinal ou dans des prélèvements biopsiques de l'intestin grêle,

— détection d'acide nucléique de *Cryptosporidium* dans les selles,

— mise en évidence de l'antigène de *Cryptosporidium* dans les selles.

([1]) Voir note 11 de bas de page.

▼M2

Critères épidémiologiques

Un des cinq liens épidémiologiques suivants:

— transmission interhumaine,

— exposition à une source commune,

— transmission de l'animal à l'homme,

— exposition à des aliments contaminés/de l'eau de boisson contaminée,

— exposition environnementale.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire.

DIPHTÉRIE

(Corynebacterium diphtheriae et Corynebacterium ulcerans)

Critères cliniques

Tout sujet présentant au moins une des formes cliniques suivantes:

Diphtérie respiratoire:

Affection des voies respiratoires supérieures caractérisée par de la fièvre ET un des deux symptômes suivants:

— croup,

OU

— une membrane adhérente sur au moins un des trois sites suivants:

— amygdales,

— pharynx,

— nez.

Diphtérie nasale:

— Écoulement nasal unilatéral ou bilatéral, d'abord clair puis teinté de sang.

Diphtérie cutanée:

— Lésion cutanée.

Autres diphtéries:

— Lésion de la conjonctive ou des muqueuses.

Critères de laboratoire

— Isolement de *C. diphtheriae* ou *C. ulcerans* toxigène à partir d'un échantillon clinique.

Critères épidémiologiques

Lien épidémiologique par transmission interhumaine.

▼M2

Classification des cas

A. **Cas possible**

Tout sujet répondant aux critères cliniques de la diphtérie respiratoire.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques de la diphtérie et présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire.

ÉCHINOCOCCOSE

(Echinococcus spp.)

Critères cliniques

Non pertinent aux fins de la surveillance.

Critères de diagnostic

Au moins un des cinq critères suivants:

— histopathologie ou parasitologie compatible avec *Echinococcus multilocularis* ou *granulosus* (par exemple, visualisation directe des protoscolex dans le liquide kystique),

— détection dans les prélèvements chirurgicaux de kyste(s) de morphologie macroscopique pathognomonique d'*Echinococcus granulosus*,

— lésions organiques typiques détectées par des techniques d'imagerie (par exemple, tomographie informatique, sonographie, IRM) ET confirmées par un test sérologique,

— mise en évidence d'anticorps sériques spécifiques d'*Echinococcus spp.* par un test sérologique à haute sensibilité ET confirmation par un test sérologique à haute spécificité,

— détection d'acide nucléique d'*Echinococcus multilocularis* ou *granulosus* dans un échantillon clinique.

Critères épidémiologiques

Sans objet.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Sans objet.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères de diagnostic.

INFECTION À *ESCHERICHIA COLI* PRODUCTEUR DE SHIGATOXINES OU DE VÉROTOXINES (STEC/VTEC)

Critères cliniques

Diarrhée à STEC/VTEC

Tout sujet présentant au moins un des deux symptômes suivants:

— diarrhée,

— douleurs abdominales.

▼M2

Syndrome hémolytique et urémique (SHU)

Tout sujet présentant une insuffisance rénale aiguë et au moins une des deux manifestations suivantes:

— anémie hémolytique microangiopathique,

— thrombocytopénie.

Critères de laboratoire

Au moins un des trois critères suivants:

— isolement d'*E. coli* producteur de shigatoxines/vérotoxines (STEC/VTEC),

— détection d'acide nucléique du ou des gènes *stx1* ou *stx2*,

— mise en évidence de shigatoxines libres.

Pour le SHU uniquement, le critère suivant peut être utilisé comme critère de laboratoire pour confirmer la présence de STEC/VTEC:

— formation d'anticorps spécifiques des sérogroupes d'*E. coli*.

Il convient, si possible, de procéder à un isolement et à une caractérisation supplémentaire par sérotype, type de phage, gènes *eae* et sous-types de *stx1*/*stx2*.

Critères épidémiologiques

Au moins un des cinq liens épidémiologiques suivants:

— transmission interhumaine,

— exposition à une source commune,

— transmission de l'animal à l'homme,

— exposition à des aliments contaminés/de l'eau de boisson contaminée,

— exposition environnementale.

Classification des cas

A. **Cas possible de SHU associé à STEC**

Tout sujet répondant aux critères cliniques du SHU.

B. **Cas probable de STEC/VTEC**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique ou cas confirmé en laboratoire sans critères cliniques.

C. **Cas confirmé de STEC/VTEC**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire.

LAMBLIASE

(Giardia lamblia)

Critères cliniques

Tout sujet présentant au moins un des quatre symptômes suivants:

— diarrhée,

— douleurs abdominales,

— ballonnements,

— signes de malabsorption (par exemple, stéatorrhée, perte de poids).

Critères de laboratoire

Au moins un des deux critères suivants:

— mise en évidence de kystes ou de trophozoïtes de *Giardia lamblia* dans les selles, le liquide duodénal ou dans des prélèvements biopsiques de l'intestin grêle,

— mise en évidence de l'antigène de *Giardia lamblia* dans les selles.

▼M2

Critères épidémiologiques

Au moins un des quatre liens épidémiologiques suivants:

— exposition à des aliments contaminés/de l'eau de boisson contaminée,

— transmission interhumaine,

— exposition à une source commune,

— exposition environnementale.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire.

GONORRHÉE

(Neisseria gonorrhoeae)

Critères cliniques

Tout sujet présentant au moins une des huit manifestations suivantes:

— urétrite,

— salpingite aiguë,

— maladie inflammatoire pelvienne,

— cervicite,

— épididymite,

— proctite,

— pharyngite,

— arthrite,

OU

tout nouveau-né atteint de conjonctivite.

Critères de laboratoire

Au moins un des quatre critères suivants:

— isolement de *Neisseria gonorrhoeae* à partir d'un échantillon clinique,

— détection d'acide nucléique de *Neisseria gonorrhoeae* dans un échantillon clinique,

— mise en évidence de *Neisseria gonorrhoeae* dans un échantillon clinique au moyen d'une sonde d'acide nucléique non amplifié,

— détection au microscope de diplocoques intracellulaires Gram négatif dans un prélèvement urétral chez un homme.

Critères épidémiologiques

Lien épidémiologique par transmission interhumaine (contact sexuel ou transmission verticale).

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

▼M2

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères de laboratoire.

MÉNINGITE À *HAEMOPHILUS*, MALADIE INVASIVE

(Haemophilus influenzae)

Critères cliniques

Non pertinent aux fins de la surveillance.

Critères de laboratoire

Critères de laboratoire pour la définition de cas

Au moins un des deux critères suivants:

— isolement de *Haemophilus influenzae* à partir d'un site normalement stérile,

— détection d'acide nucléique de *Haemophilus influenzae* dans un site normalement stérile.

Il convient, si possible, de procéder à un typage des isolats.

Lien épidémiologique

Sans objet.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Sans objet.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères de laboratoire pour la confirmation du cas.

HÉPATITE A

(Virus de l'hépatite A)

Critères cliniques

Tout sujet connaissant une apparition discrète de symptômes (par exemple, fatigue, douleurs abdominales, perte d'appétit, nausées intermittentes et vomissements),

ET

présentant au moins un des trois symptômes suivants:

— fièvre,

— ictère,

— élévation des transaminases sériques.

Critères de laboratoire

Au moins un des trois critères suivants:

— détection d'acide nucléique du virus de l'hépatite A dans le sérum ou les selles,

— formation d'anticorps spécifiques du virus de l'hépatite A,

— détection de l'antigène du virus de l'hépatite A dans les selles.

▼M2

Critères épidémiologiques

Au moins un des quatre critères suivants:

— transmission interhumaine,

— exposition à une source commune,

— exposition à des aliments contaminés/de l'eau de boisson contaminée,

— exposition environnementale.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire.

HÉPATITE B AIGUË

(Virus de l'hépatite B)

Critères cliniques

Tout sujet connaissant une apparition discrète de symptômes (par exemple, fatigue, douleurs abdominales, perte d'appétit, nausées intermittentes et vomissements),

ET

présentant au moins un des trois symptômes suivants:

— fièvre,

— ictère,

— élévation des transaminases sériques.

Critères de laboratoire

Formation d'anticorps IgM spécifiques de l'antigène nucléocapsidique du virus de l'hépatite B.

Les résultats de laboratoire doivent être interprétés à la lumière du statut vaccinal.

Critères épidémiologiques

Lien épidémiologique par transmission interhumaine (par exemple, contact sexuel, transmission verticale ou transmission par le sang).

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire.

▼M2

HÉPATITE C

(Virus de l'hépatite C)

Critères cliniques

Non pertinent aux fins de la surveillance.

Critères de laboratoire

Au moins un des deux critères suivants:

— détection d'acide nucléique du virus de l'hépatite C dans le sérum,

— formation d'anticorps spécifiques du virus de l'hépatite C confirmée par un test de détection des anticorps différent.

Critères épidémiologiques

Sans objet.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Sans objet.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères de laboratoire.

GRIPPE

(Virus de la grippe)

Critères cliniques

Tout sujet présentant au moins une des formes cliniques suivantes:

Syndrome pseudo-grippal

— Brusque apparition des symptômes,

ET

— au moins un des quatre symptômes systémiques suivants:

  — fièvre ou état fébrile,

  — malaise,

  — céphalées,

  — myalgie,

ET

— au moins un des trois symptômes respiratoires suivants:

  — toux,

  — mal de gorge,

  — essoufflement.

Infection respiratoire aiguë (IRA)

— Brusque apparition des symptômes,

ET

— au moins un des quatre symptômes respiratoires suivants:

  — toux,

▼M2

— mal de gorge,

— essoufflement,

— coryza,

ET

— opinion du médecin selon laquelle la maladie est de type infectieux.

Critères de laboratoire

Au moins un des quatre critères suivants:

— isolement du virus de la grippe à partir d'un échantillon clinique,

— détection d'acide nucléique du virus de la grippe dans un échantillon clinique,

— identification de l'antigène du virus de la grippe par immunofluorescence directe dans un échantillon clinique,

— formation d'anticorps spécifiques de la grippe.

Il convient, si possible, de procéder au sous-typage des isolats du virus de la grippe.

Critères épidémiologiques

Lien épidémiologique par transmission interhumaine.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Tout sujet répondant aux critères cliniques (syndrome pseudo-grippal ou IRA).

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques (syndrome pseudo-grippal ou IRA) et présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères cliniques (syndrome pseudo-grippal ou IRA) et aux critères de laboratoire.

MALADIE DU LÉGIONNAIRE

(Legionella spp.)

Critères cliniques

Tout sujet présentant une pneumonie.

Critères de laboratoire

— Critères de laboratoire pour la confirmation du cas

Au moins un des trois critères suivants:

— isolement de *Legionella spp*. à partir de sécrétions respiratoires ou de tout autre site normalement stérile,

— détection de l'antigène de *Legionella pneumophila* dans les urines,

— formation d'anticorps spécifiques de *Legionella pneumophila* sérogroupe 1.

— Critères de laboratoire pour un cas probable

Au moins un des quatre critères suivants:

— détection de l'antigène de *Legionella pneumophila* dans les sécrétions respiratoires ou dans le tissu pulmonaire, par exemple au moyen de la coloration par immunofluorescence directe utilisant des réactifs à base d'anticorps monoclonaux,

— détection d'acide nucléique de *Legionella spp.* dans un échantillon clinique,

▼M2

— formation d'anticorps spécifiques de *Legionella pneumophila* autre que du sérogroupe 1 et d'anticorps spécifiques d'autres *Legionella spp.*,

— *L. pneumophila* sérogroupe 1, autres sérogroupes ou autres espèces de *Legionella:* un seul titre élevé d'anticorps sériques spécifiques.

Critères épidémiologiques

Au moins un des deux liens épidémiologiques suivants:

— exposition environnementale,

— exposition à une source commune.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques ET présentant au moins un test de laboratoire dont le résultat positif permet de considérer le cas comme probable OU présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire pour la confirmation du cas.

LEPTOSPIROSE

(Leptospira interrogans)

Critères cliniques

Tout sujet présentant:

— de la fièvre,

OU

au moins un des onze symptômes suivants:

— frissons,

— céphalées,

— myalgie,

— suffusion conjonctivale,

— hémorragies cutanées et muqueuses,

— éruptions cutanées,

— ictère,

— myocardite,

— méningite,

— insuffisance rénale,

— symptômes respiratoires tels que l'hémoptysie.

Critères de laboratoire

Au moins un des quatre critères suivants:

— isolement de *Leptospira interrogans* à partir d'un échantillon clinique,

— détection d'acide nucléique de *Leptospira interrogans* dans un échantillon clinique,

— mise en évidence de *Leptospira interrogans* par immunofluorescence dans un échantillon clinique,

— formation d'anticorps spécifiques de *Leptospira interrogans.*

▼M2

Critères épidémiologiques

Au moins un des trois liens épidémiologiques suivants:

— transmission de l'animal à l'homme,

— exposition environnementale,

— exposition à une source commune.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire.

LISTÉRIOSE

(Listeria monocytogenes)

Critères cliniques

Tout sujet présentant au moins une des formes cliniques suivantes:

— listériose néonatale, se traduisant par:

la naissance d'un enfant mort-né

OU

au moins un des cinq symptômes suivants au cours du premier mois de la vie:

— granulomatose septique infantile,

— méningite ou méningo-encéphalite,

— septicémie,

— dyspnée,

— lésions cutanées, des membranes muqueuses ou des conjonctives;

— listériose de la femme enceinte, se traduisant par au moins un des trois symptômes suivants:

— avortement, fausse couche, accouchement d'un enfant mort-né ou naissance prématurée,

— fièvre,

— syndrome pseudo-grippal,

— autre forme de listériose, se traduisant par au moins un des quatre symptômes suivants:

— fièvre,

— méningite ou méningo-encéphalite,

— septicémie,

— infections localisées (arthrite, endocardite, abcès,…).

Critères de laboratoire

Au moins un des deux critères suivants:

— isolement de *Listeria monocytogenes* à partir d'un site normalement stérile,

— isolement de *Listeria monocytogenes* à partir d'un site normalement non stérile chez un fœtus, un enfant mort-né, un nouveau-né ou chez sa mère 24 heures après la naissance ou dans les 24 heures de la naissance.

▼M2

Critères épidémiologiques

Au moins un des trois liens épidémiologiques suivants:

— exposition à une source commune,

— transmission interhumaine (transmission verticale),

— exposition à des aliments contaminés/de l'eau de boisson contaminée.

Informations supplémentaires

Période d'incubation de 3 à 70 jours, le plus souvent de 21 jours.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères de laboratoire,

OU

toute mère dont le fœtus, l'enfant mort-né ou le nouveau-né est atteint de listériose (infection confirmée en laboratoire).

PALUDISME

(Plasmodium spp.)

Critères cliniques

Tout sujet présentant de la fièvre OU des antécédents de fièvre.

Critères de laboratoire

Au moins un des trois critères suivants:

— mise en évidence de l'hématozoaire du paludisme par microscopie optique dans des frottis sanguins,

— détection d'acide nucléique de *Plasmodium* dans le sang,

— détection de l'antigène de *Plasmodium*.

Il convient, si possible, de procéder à une différenciation de *Plasmodium spp.*

Critères épidémiologiques

Sans objet.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Sans objet.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire.

▼M2

ROUGEOLE

(Virus de la rougeole)

Critères cliniques

Tout sujet présentant de la fièvre,

ET

— une éruption maculopapuleuse,

ET au moins un des trois symptômes suivants:

— toux,

— coryza,

— conjonctivite.

Critères de laboratoire

Au moins un des quatre critères suivants:

— isolement du virus de la rougeole à partir d'un échantillon clinique,

— détection d'acide nucléique du virus de la rougeole dans un échantillon clinique,

— mise en évidence, dans le sérum ou la salive, d'anticorps spécifiques du virus de la rougeole caractéristiques d'une infection aiguë,

— détection de l'antigène du virus de la rougeole par immunofluorescence directe dans un échantillon clinique au moyen d'anticorps monoclonaux spécifiques de la rougeole.

Les résultats de laboratoire doivent être interprétés à la lumière du statut vaccinal. Si le sujet a été vacciné récemment, chercher le virus sauvage.

Critères épidémiologiques

Lien épidémiologique par transmission interhumaine.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Tout sujet répondant aux critères cliniques.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet qui n'a pas été vacciné récemment et qui répond aux critères cliniques et aux critères de laboratoire.

MÉNINGOCOCCIE INVASIVE

(Neisseria meningitidis)

Critères cliniques

Tout sujet présentant au moins un des cinq symptômes suivants:

— fièvre,

— signes méningés,

— éruption pétéchiale,

— choc septique,

— arthrite septique.

Critères de laboratoire

Au moins un des quatre critères suivants:

▼M2

— isolement de *Neisseria meningitidis* à partir d'un site normalement stérile, y compris une lésion cutanée purpurique,

— détection d'acide nucléique de *Neisseria meningitidis* dans un site normalement stérile, y compris une lésion cutanée purpurique,

— détection de l'antigène de *Neisseria meningitidis* dans le liquide céphalorachidien (LCR),

— détection de diplocoques Gram négatif dans le LCR.

Critères épidémiologiques

Lien épidémiologique par transmission interhumaine.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Tout sujet répondant aux critères cliniques.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères de laboratoire.

OREILLONS

(Virus ourlien)

Critères cliniques

Tout sujet présentant:

— de la fièvre,

ET

au moins deux des trois symptômes suivants:

— apparition brutale d'une tuméfaction sensible de la parotide ou d'autres glandes salivaires,

— orchite,

— méningite.

Critères de laboratoire

Au moins un des trois critères suivants:

— isolement du virus ourlien à partir d'un échantillon clinique,

— détection d'acide nucléique du virus ourlien,

— mise en évidence, dans le sérum ou la salive, d'anticorps spécifiques du virus ourlien caractéristiques d'une infection aiguë.

Les résultats de laboratoire doivent être interprétés à la lumière du statut vaccinal.

Critères épidémiologiques

Lien épidémiologique par transmission interhumaine.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Tout sujet répondant aux critères cliniques.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

▼M2

C. **Cas confirmé**

Tout sujet qui n'a pas été vacciné récemment et qui répond aux critères de laboratoire.

En cas de vaccination récente: tout sujet chez qui une souche sauvage du virus ourlien a été détectée.

COQUELUCHE

(Bordetella pertussis)

Critères cliniques

Tout sujet présentant une toux depuis au moins deux semaines:

ET

au moins un des trois symptômes suivants:

— quintes de toux,

— cornage,

— vomissements après la toux,

OU

tout sujet chez qui un médecin a diagnostiqué une coqueluche,

OU

apnées chez les nourrissons.

Critères de laboratoire

Au moins un des trois critères suivants:

— isolement de *Bordetella pertussis* à partir d'un échantillon clinique,

— détection d'acide nucléique de *Bordetella pertussis* dans un échantillon clinique,

— formation d'anticorps spécifiques de *Bordetella pertussis.*

Critères épidémiologiques

Lien épidémiologique par transmission interhumaine.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Tout sujet répondant aux critères cliniques.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire.

PESTE

(Yersinia pestis)

Critères cliniques

Tout sujet présentant au moins une des formes cliniques suivantes:

Peste bubonique:

— fièvre,

ET

— inflammation soudaine et douloureuse des ganglions lymphatiques.

▼**M2**

Peste septicémique:

— fièvre.

Peste pulmonaire:

— fièvre,

ET

au moins un des trois symptômes suivants:

— toux,

— douleur thoracique,

— hémoptysie.

Critères de laboratoire

Au moins un des trois critères suivants:

— isolement de *Yersinia pestis* à partir d'un échantillon clinique,

— détection d'acide nucléique de *Yersinia pestis* dans un échantillon clinique (antigène F1),

— formation d'anticorps spécifiques de l'antigène F1 de *Yersinia pestis*.

Critères épidémiologiques

Au moins un des quatre liens épidémiologiques suivants:

— transmission interhumaine,

— transmission de l'animal à l'homme,

— exposition en laboratoire (lorsqu'il existe un risque d'exposition à la peste),

— exposition à une source commune.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères de laboratoire.

MALADIE(S) INVASIVE(S) À PNEUMOCOQUES

(Streptococcus pneumoniae)

Critères cliniques

Non pertinent aux fins de la surveillance.

Critères de laboratoire

Au moins un des trois critères suivants:

— isolement de *S. pneumoniae* à partir d'un site normalement stérile,

— détection d'acide nucléique de *S. pneumoniae* dans un site normalement stérile,

— détection de l'antigène de *S. pneumoniae* dans un site normalement stérile.

Critères épidémiologiques

Sans objet.

▼M2

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Sans objet.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères de laboratoire.

POLIOMYÉLITE

(Poliovirus)

Critères cliniques

Tout sujet de moins de 15 ans atteint d'une paralysie flasque aiguë (PFA),

OU

tout sujet chez qui un médecin suspecte une polio.

Critères de laboratoire

Au moins un des trois critères suivants:

— isolement du poliovirus et différenciation intratypique — poliovirus sauvage (PVS),

— poliovirus dérivé d'une souche vaccinale (PVDV) (au moins 85 % d'homologie avec la souche vaccinale dans les séquences de nucléotides de la région VP1),

— poliovirus de type Sabin: différenciation intratypique réalisée par un laboratoire polio accrédité par l'OMS (pour le PVDV, différence au niveau de la séquence VP1 de plus de 1 % et de 15 % maximum par rapport à la souche vaccinale du même sérotype).

Critères épidémiologiques

Au moins un des deux liens épidémiologiques suivants:

— transmission interhumaine,

— antécédents de voyage dans une région où la polio est endémique ou dans une région où la présence du poliovirus est suspectée ou confirmée.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Tout sujet répondant aux critères cliniques.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire.

FIÈVRE Q

(Coxiella burnetii)

Critères cliniques

Tout sujet présentant au moins une des trois manifestations suivantes:

— fièvre,

— pneumonie,

▼M2

— hépatite.

Critères de laboratoire

Au moins un des trois critères suivants:

— isolement de *Coxiella burnetii* à partir d'un échantillon clinique,

— détection d'acide nucléique de *Coxiella burnetii* dans un échantillon clinique,

— formation d'anticorps spécifiques de *Coxiella burnetii* (IgG ou IgM phase II).

Critères épidémiologiques

Au moins un des deux liens épidémiologiques suivants:

— exposition à une source commune,

— transmission de l'animal à l'homme.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire.

RAGE

(Lyssavirus)

Critères cliniques

Tout sujet présentant une encéphalomyélite aiguë,

ET

au moins deux des sept symptômes suivants:

— modifications sensorielles au niveau du site d'une précédente morsure animale,

— parésie ou paralysie,

— spasmes des muscles de la déglutition,

— hydrophobie,

— délire,

— convulsions,

— anxiété.

Critères de laboratoire

Au moins un des quatre critères suivants:

— isolement du lyssavirus à partir d'un échantillon clinique,

— détection d'acide nucléique de lyssavirus dans un échantillon clinique (par exemple, salive ou tissu cérébral),

— détection d'antigènes viraux par immunofluorescence directe dans un échantillon clinique,

— mise en évidence d'anticorps spécifiques du lyssavirus dans le sérum ou le liquide céphalorachidien par un test de neutralisation virale.

Les résultats de laboratoire doivent être interprétés à la lumière du statut vaccinal ou de l'état d'immunisation du sujet.

▼M2

Critères épidémiologiques

Au moins un des trois liens épidémiologiques suivants:

— transmission de l'animal à l'homme (animal chez qui une infection est suspectée ou confirmée),

— exposition à une source commune (même animal),

— transmission interhumaine (par exemple en cas de transplantation d'organes).

Classification des cas

A. **Cas possible**

Tout sujet répondant aux critères cliniques.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire.

RUBÉOLE

(Virus de la rubéole)

Critères cliniques

Tout sujet présentant une brusque éruption maculopapuleuse généralisée,

ET

au moins un des cinq symptômes suivants:

— adénopathie cervicale,

— adénopathie sous-occipitale,

— adénopathie rétro-auriculaire,

— arthralgie,

— arthrite.

Critères de laboratoire

— Critères de laboratoire pour la confirmation du cas

Au moins un des trois critères suivants:

— isolement du virus de la rubéole à partir d'un échantillon clinique,

— détection d'acide nucléique du virus de la rubéole dans un échantillon clinique,

— formation d'anticorps (IgG) spécifiques du virus de la rubéole dans le sérum ou la salive.

— Critères de laboratoire pour un cas probable

— Formation d'anticorps (IgM [1]) spécifiques du virus de la rubéole.

Les résultats de laboratoire doivent être interprétés à la lumière du statut vaccinal.

Critères épidémiologiques

Lien épidémiologique par transmission interhumaine.

---

[1] Lorsque la rubéole est suspectée chez une femme enceinte, les résultats positifs en ce qui concerne les IgM de la rubéole doivent être confirmés (par exemple, par un test d'avidité des IgG spécifiques de la rubéole démontrant une avidité faible). Dans certaines situations, telles que la détection de foyers confirmés de rubéole, la mise en évidence d'IgM du virus de la rubéole peut être considérée comme une confirmation, sauf chez les femmes enceintes.

▼M2

Classification des cas

A. **Cas possible**

Tout sujet répondant aux critères cliniques.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et à au moins un des deux critères suivants:

— lien épidémiologique,

— critères de laboratoire pour un cas probable réunis.

C. **Cas confirmé**

Tout individu qui n'a pas été vacciné récemment et qui répond aux critères de laboratoire pour la confirmation des cas.

En cas de vaccination récente, tout sujet chez qui une souche sauvage du virus de la rubéole a été détectée.

RUBÉOLE CONGÉNITALE

(y compris syndrome de rubéole congénitale)

Critères cliniques

Infection rubéoleuse congénitale

Aucun critère clinique ne peut être défini pour cette infection.

Syndrome de rubéole congénitale (SRC)

Tout nourrisson de moins d'un an ou tout enfant mort-né réunissant:

— au moins deux des conditions énumérées sous A),

OU

— une des conditions sous A) et une des conditions sous B).

A)

— Cataracte(s)

— Glaucome congénital

— Cardiopathie congénitale

— Perte de l'ouïe

— Rétinopathie pigmentaire

B)

— Purpura

— Splénomégalie

— Microcéphalie

— Retard de développement

— Méningo-encéphalite

— Raréfaction osseuse radiologique

— Ictère débutant dans les vingt-quatre heures après la naissance

Critères de laboratoire

Au moins un des quatre critères suivants:

— isolement du virus de la rubéole à partir d'un échantillon clinique,

— détection d'acide nucléique du virus de la rubéole,

— formation d'anticorps (IgM) spécifiques du virus de la rubéole,

▼M2

— persistance d'IgG de la rubéole entre le 6e et le 12e mois (au moins deux échantillons avec une concentration identique d'IgG anti-rubéole).

Les résultats de laboratoire doivent être interprétés à la lumière du statut vaccinal.

Critères épidémiologiques

Tout nourrisson ou tout enfant mort-né d'une mère chez qui une infection rubéoleuse a été confirmée en laboratoire au cours de la grossesse (transmission interhumaine/transmission verticale).

Classification des cas de rubéole congénitale

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Tout enfant mort-né ou nourrisson qui n'a pas fait l'objet d'analyses OU dont les résultats de laboratoire sont négatifs, remplissant au moins un des deux critères suivants:

— un lien épidémiologique ET au moins un critère clinique du SRC de la catégorie A,

— critères cliniques du SRC remplis.

C. **Cas confirmé**

Tout enfant mort-né répondant aux critères de laboratoire,

OU

tout nourrisson répondant aux critères cliniques ET remplissant au moins un des deux critères suivants:

— lien épidémiologique,

— au moins un critère clinique du SRC de la catégorie A.

Un nourrisson dont les critères de laboratoire sont positifs, mais sans antécédents de rubéole chez la mère au cours de la grossesse et sans critère clinique de catégorie A, sera donc enregistré comme un cas de rubéole.

SALMONELLOSE

(Salmonella spp. autres que S. typhi et S. paratyphi)

Critères cliniques

Tout individu présentant au moins un des quatre symptômes suivants:

— diarrhée,

— fièvre,

— douleurs abdominales,

— vomissements.

Critères de laboratoire

— Isolement de *Salmonella* (autres que *S. typhi* et *S. paratyphi*) à partir d'un échantillon de selles ou de sang.

Critères épidémiologiques

Au moins un des cinq liens épidémiologiques suivants:

— transmission interhumaine,

— exposition à une source commune,

— transmission de l'animal à l'homme,

— exposition à des aliments contaminés/de l'eau de boisson contaminée,

— exposition environnementale.

▼M2

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire.

SYNDROME RESPIRATOIRE AIGU SÉVÈRE (SRAS)

(Coronavirus du SRAS, SRAS-CoV)

Critères cliniques

Tout sujet présentant de la fièvre ou des antécédents de fièvre,

ET

au moins un des trois symptômes suivants:

— toux,

— difficultés respiratoires,

— essoufflement,

ET

remplissant au moins un des quatre critères suivants:

— signes radiographiques de pneumonie,

— signes radiographiques d'un syndrome de détresse respiratoire aiguë,

— résultats d'autopsie indiquant une pneumonie,

— résultats d'autopsie indiquant un syndrome de détresse respiratoire aiguë,

ET

pas d'autre diagnostic pouvant totalement expliquer la maladie.

Critères de laboratoire

— Critères de laboratoire pour la confirmation du cas

  Au moins un des trois critères suivants:

  — isolement du virus en culture cellulaire à partir de tout échantillon clinique et identification du SRAS-CoV par une méthode telle que la RT-PCR,

  — détection d'acide nucléique du SRAS-CoV dans au moins une des trois situations suivantes:

    — dans au moins deux échantillons cliniques différents (par exemple, prélèvement rhinopharyngé et selles),

    — dans un même type d'échantillons cliniques prélevés à plusieurs reprises au cours de la maladie (par exemple, prélèvements rhinopharyngés séquentiels),

    — au cours de deux tests différents ou d'une RT-PCR répétée utilisant, pour chacun des tests, un nouvel extrait d'ARN issu de l'échantillon clinique initial,

— mise en évidence d'anticorps spécifiques du SRAS-CoV par l'une des deux méthodes suivantes:

  — mise en évidence, par ELISA ou immunofluorescence, d'une séroconversion entre le sérum de la phase aiguë et le sérum de la phase de convalescence, testés en parallèle,

  — multiplication par quatre ou plus du titre d'anticorps entre le sérum de la phase aiguë et le sérum de la phase de convalescence, testés en parallèle.

▼M2

— Critères de laboratoire pour un cas probable

Au moins un des deux critères suivants:

— un seul test d'anticorps positif pour le SRAS-CoV,

— une PCR positive pour le SRAS-CoV à partir d'un seul échantillon clinique et d'un seul test.

Critères épidémiologiques

Au moins un des trois critères suivants:

— Tout sujet répondant au moins à un des trois critères suivants:

— sujet travaillant à un poste où le risque d'exposition au coronavirus du SRAS est accru (par exemple, le personnel d'un laboratoire manipulant des SRAS-CoV vivants ou des virus vivants du même type ou stockant des échantillons cliniques infectés par le SRAS-CoV, ou bien des personnes exposées à la faune sauvage ou à d'autres animaux considérés comme des réservoirs du SRAS-CoV, à leurs excrétions ou à leurs sécrétions, etc.),

— sujet proche [1] d'une ou de plusieurs personnes chez qui le SRAS a été confirmé ou faisant l'objet d'analyses relatives au SRAS,

— sujet présentant des antécédents de voyage ou résidant dans une région touchée à ce moment par le SRAS,

— plusieurs membres du personnel de santé [2] au sein de la même unité de soins présentant des signes cliniques évidents de SRAS et chez qui la maladie s'est déclarée au cours de la même période de dix jours,

— trois personnes ou plus (personnel de santé et/ou patients et/ou visiteurs) présentant des signes cliniques évidents de SRAS, chez qui la maladie s'est déclarée au cours de la même période de dix jours et qui ont un lien épidémiologique avec un établissement de soins de santé.

Classification des cas pour la période interépidémique

S'applique aussi en cas d'apparition de la maladie dans un pays ou une région non touchés.

A. **Cas possible**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques ET présentant un lien épidémiologique ET répondant aux critères de laboratoire pour les cas probables.

C. **Cas confirmé au niveau national**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire pour la confirmation du cas, lorsque les analyses ont été effectuées dans un laboratoire national de référence.

D. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire pour la confirmation du cas, lorsque les analyses ont été effectuées dans un laboratoire de référence et de vérification pour le SRAS appartenant au réseau OMS.

---

[1] Est considéré comme «proche» le sujet qui s'occupe d'une personne atteinte de SRAS, vit avec elle ou est en contact direct avec ses sécrétions respiratoires, ses fluides corporels et/ou ses excrétions (fèces, par exemple).

[2] Dans ce contexte, le terme «personnel de santé» inclut tout le personnel hospitalier. La définition de l'«unité de soins» dans laquelle l'épidémie se déclare dépendra de la situation locale. La taille d'une unité peut varier fortement, allant d'une infrastructure entière de soins de santé si celle-ci est petite, à un seul service ou à une seule salle d'un grand hôpital tertiaire.

▼M2

Classification des cas pendant une épidémie

S'applique durant une épidémie dans un pays/une région où le SRAS a été confirmé chez au moins une personne par un laboratoire de référence et de vérification pour le SRAS appartenant au réseau OMS.

A. **Cas possible**

Tout sujet répondant aux critères cliniques.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique avec un cas confirmé au niveau national ou avec un cas confirmé.

C. **Cas confirmé au niveau national**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire pour la confirmation du cas, lorsque les analyses ont été effectuées dans un laboratoire national de référence.

D. **Cas confirmé**

Un des trois cas suivants:

— tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire pour la confirmation du cas, lorsque les analyses ont été effectuées dans un laboratoire de référence et de vérification pour le SRAS appartenant au réseau OMS,

— tout cas confirmé au niveau national présentant un lien épidémiologique avec une chaîne de transmission dans laquelle au moins un cas a été confirmé de manière indépendante par un laboratoire de référence et de vérification pour le SRAS appartenant au réseau OMS,

— tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire pour les cas probables présentant un lien épidémiologique avec une chaîne de transmission dans laquelle au moins un cas a été confirmé de manière indépendante par un laboratoire de référence et de vérification pour le SRAS appartenant au réseau OMS.

SHIGELLOSE

(Shigella spp.)

Critères cliniques

Tout sujet présentant au moins un des quatre symptômes suivants:

— diarrhée,

— fièvre,

— vomissements,

— douleurs abdominales.

Critères de laboratoire

— Isolement de *Shigella spp*. à partir d'un échantillon clinique.

Critères épidémiologiques

Au moins un des cinq liens épidémiologiques suivants:

— transmission interhumaine,

— exposition à une source commune,

— transmission de l'animal à l'homme,

— exposition à des aliments contaminés/de l'eau de boisson contaminée,

— exposition environnementale.

▼M2

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire.

VARIOLE

(Virus de la variole)

Critères cliniques

Tout sujet présentant au moins un des deux symptômes suivants:

— fièvre,

ET

éruption sous forme de vésicules ou de pustules dures au même stade d'évolution avec une distribution centrifuge;

— les manifestations atypiques se traduisent par au moins un des quatre symptômes suivants:

  — des lésions hémorragiques,

  — des lésions velvétiques sans relief qui ne se transforment pas en vésicules,

  — variole sans éruption,

  — variole atténuée.

Critères de laboratoire

— Critères de laboratoire pour la confirmation du cas

  Au moins un des deux tests de laboratoire suivants:

  — isolement du virus de la variole à partir d'un échantillon clinique, puis séquençage (uniquement laboratoires P4 désignés),

  — détection d'acide nucléique du virus de la variole dans un échantillon clinique, puis séquençage.

Les résultats de laboratoire doivent être interprétés à la lumière du statut vaccinal.

— Critères de laboratoire pour un cas probable

— Identification de particules d'orthopox-virus par microscopie électronique.

Critères épidémiologiques

Au moins un des deux liens épidémiologiques suivants:

— transmission interhumaine,

— exposition en laboratoire (lorsqu'il existe un risque d'exposition au virus de la variole).

Classification des cas

A. **Cas possible**

Tout sujet répondant aux critères cliniques.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et à au moins un des deux critères suivants:

▼M2

— lien épidémiologique, par transmission interhumaine, avec un cas humain confirmé,

— critères de laboratoire pour un cas probable réunis.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères de laboratoire pour la confirmation du cas.

Au cours d'une épidémie: tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

SYPHILIS

(Treponema pallidum)

Critères cliniques

— Syphilis primaire

Tout sujet présentant un ou plusieurs chancres (généralement indolores) dans la zone génitale, périnéale, anale ou au niveau des muqueuses de la bouche ou du pharynx, ou ailleurs.

— Syphilis secondaire

Tout sujet présentant au moins un des cinq symptômes suivants:

— éruption maculopapuleuse diffuse touchant souvent les paumes des mains et les plantes des pieds,

— lymphadénopathie généralisée,

— condylomes vénériens,

— énanthème,

— alopécie diffuse.

— Syphilis latente précoce (moins d'un an)

Antécédents de symptômes compatibles avec ceux des phases précoces de la syphilis au cours des douze derniers mois.

— Syphilis latente tardive (plus d'un an)

Tout sujet répondant aux critères de laboratoire (tests sérologiques spécifiques).

Critères de laboratoire

Au moins un des quatre tests de laboratoire suivants:

— mise en évidence de *Treponema pallidum* dans l'exsudat ou les tissus des lésions par un examen au microscope à fond noir,

— mise en évidence de *Treponema pallidum* dans l'exsudat ou les tissus des lésions par immunofluorescence directe,

— mise en évidence de *Treponema pallidum* dans l'exsudat ou les tissus des lésions par PCR,

— mise en évidence d'anticorps de *Treponema pallidum* par un test de dépistage (TPHA, TPPA ou EIA) ET mise en évidence additionnelle d'anticorps IgM de *T. pallidum* (par ELISA IgM, immunoblot IgM ou 19S-IgM-FTA-Abs) confirmée par un second test IgM.

Critères épidémiologiques

— Syphilis primaire/secondaire

Lien épidémiologique par transmission interhumaine (contact sexuel).

— Syphilis latente précoce (moins d'un an)

Lien épidémiologique par transmission interhumaine (contact sexuel) au cours des douze derniers mois.

▼M2

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères de laboratoire pour la confirmation du cas.

SYPHILIS CONGÉNITALE ET NÉONATALE

(Treponema pallidum)

Critères cliniques

Tout enfant de moins de deux ans présentant au moins une des dix manifestations suivantes:

— hépatosplénomégalie,

— lésions cutanéomuqueuses,

— condylomes vénériens,

— rhinite persistante,

— ictère,

— pseudo-paralysie (due à une périostite et à une ostéochondrite),

— atteinte du système nerveux central,

— anémie,

— syndrome néphrotique,

— malnutrition.

Critères de laboratoire

— Critères de laboratoire pour la confirmation du cas

Au moins un des trois critères suivants:

— mise en évidence de *Treponema pallidum* par examen au microscope à fond noir dans le cordon ombilical, le placenta, un écoulement nasal ou les tissus d'une lésion cutanée,

— mise en évidence de *Treponema pallidum* par immunofluorescence directe dans le cordon ombilical, le placenta, un écoulement nasal ou les tissus d'une lésion cutanée,

— mise en évidence d'anticorps IgM spécifiques de *Treponema pallidum* (FTA-Abs, EIA)

ET un test non tréponémique positif (VDRL, RPR) réalisé à partir du sérum de l'enfant.

— Critères de laboratoire pour un cas probable

Au moins un des trois critères suivants:

— résultat positif au test VDRL-LCR,

— tests sérologiques tréponémiques et non tréponémiques positifs à partir du sérum de la mère,

— le titre d'anticorps non tréponémiques de l'enfant est au moins quatre fois supérieur au titre d'anticorps dans le sérum de la mère.

Critères épidémiologiques

Tout nourrisson présentant un lien épidémiologique par transmission interhumaine (transmission verticale).

▼M2

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Tout nourrisson ou enfant répondant aux critères cliniques et à au moins un des deux critères suivants:

— lien épidémiologique,

— critères de laboratoire pour un cas probable réunis.

C. **Cas confirmé**

Tout nourrisson répondant aux critères de laboratoire pour la confirmation du cas.

TÉTANOS

(Clostridium tetani)

Critères cliniques

Tout sujet présentant au moins deux des trois symptômes suivants:

— contractions musculaires douloureuses, essentiellement des masséters et des muscles du cou, entraînant des spasmes faciaux connus sous le nom de trismus et de rire sardonique,

— contractions musculaires douloureuses des muscles du tronc,

— spasmes généralisés, accès fréquents d'opisthotonos.

Critères de laboratoire

Au moins un des deux critères suivants:

— isolement de *Clostridium tetani* à partir d'un foyer infectieux,

— détection de toxine tétanique dans un échantillon de sérum.

Critères épidémiologiques

Sans objet.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire.

TOXOPLASMOSE CONGÉNITALE

(Toxoplasma gondii)

Critères cliniques

Non pertinent aux fins de la surveillance.

Critères de laboratoire

Au moins un des quatre critères suivants:

— mise en évidence de *T. gondii* dans des tissus ou fluides corporels,

— détection d'acide nucléique de *T. gondii* dans un échantillon clinique,

▼M2

— formation d'anticorps (IgM, IgG, IgA) spécifiques de *T. gondii* chez un nouveau-né,

— titre stable d'IgG anti-*T. gondii* chez un nourrisson (moins de 12 mois).

Critères épidémiologiques

Sans objet.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Sans objet.

C. **Cas confirmé**

Tout nourrisson répondant aux critères de laboratoire.

TRICHINELLOSE

(Trichinella spp.)

Critères cliniques

Tout sujet présentant au moins trois des six symptômes suivants:

— fièvre,

— douleurs musculaires,

— diarrhée,

— œdème de la face,

— éosinophilie,

— hémorragies sous-conjonctivales, sous-unguéales et rétiniennes.

Critères de laboratoire

Au moins un des deux critères suivants:

— mise en évidence de larves de *Trichinella* dans des tissus obtenus par biopsie musculaire,

— formation d'anticorps spécifiques de *Trichinella* (immunofluorescence indirecte, ELISA ou Western blot).

Critères épidémiologiques

Au moins un des deux liens épidémiologiques suivants:

— exposition à des aliments contaminés (viande),

— exposition à une source commune.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire.

▼M2

TUBERCULOSE

(Complexe Mycobacterium tuberculosis)

Critères cliniques

Tout sujet répondant aux deux critères suivants:

— signes, symptômes et/ou signes radiologiques compatibles avec une tuberculose active dans n'importe quel site,

ET

— décision du médecin de traiter le patient par une série complète de médicaments antituberculeux,

OU

cas découvert post mortem présentant un tableau pathologique compatible avec une tuberculose active qui aurait requis un traitement antibiotique antituberculeux si la maladie avait été diagnostiquée avant la mort du patient.

Critères de laboratoire

— Critères de laboratoire pour la confirmation du cas

Au moins un des deux critères suivants:

— isolement du complexe *Mycobacterium tuberculosis* (à l'exception de *Mycobacterium bovis* BCG) à partir d'un échantillon clinique,

— détection d'acide nucléique du complexe *M. tuberculosis* dans un échantillon clinique ET microscopie positive pour les bacilles acido-résistants ou coloration fluorescente équivalente des bacilles en microscopie optique.

— Critères de laboratoire pour un cas probable

Au moins un des trois critères suivants:

— microscopie pour les bacilles acido-résistants ou coloration fluorescente équivalente des bacilles en microscopie optique,

— détection d'acide nucléique du complexe *M. tuberculosis* dans un échantillon clinique,

— aspects histologiques de granulomes.

Critères épidémiologiques

Sans objet.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Tout sujet répondant aux critères cliniques.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire pour les cas probables.

C. **Cas confirmé**

Tout individu répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire pour la confirmation du cas.

TULARÉMIE

(Francisella tularensis)

Critères cliniques

Tout sujet présentant au moins une des formes cliniques suivantes:

— *Tularémie ulcéro-glandulaire*

▼M2

— Ulcération cutanée,

ET

— lymphadénopathie régionale.

— *Tularémie ganglionnaire*

— Tuméfaction douloureuse des ganglions lymphatiques sans ulcération apparente.

— *Tularémie oculo-glandulaire*

— Conjonctivite,

ET

— lymphadénopathie régionale.

— *Tularémie oropharyngée*

— Lymphadénopathie cervicale,

ET

au moins un des trois symptômes suivants:

— stomatite,

— pharyngite,

— amygdalite.

— *Tularémie intestinale*

Au moins un des trois symptômes suivants:

— douleurs abdominales,

— vomissements,

— diarrhée.

— *Tularémie pulmonaire*

— Pneumonie.

— *Tularémie typhoïdique*

Au moins un des deux symptômes suivants:

— fièvre sans signe ni symptôme précoce de localisation,

— septicémie.

Critères de laboratoire

Au moins un des trois critères suivants:

— isolement de *Francisella tularensis* à partir d'un échantillon clinique,

— détection d'acide nucléique de *Francisella tularensis* dans un échantillon clinique,

— formation d'anticorps spécifiques de *Francisella tularensis*.

Critères épidémiologiques

Au moins un des trois liens épidémiologiques suivants:

— exposition à une source commune,

— transmission de l'animal à l'homme,

— exposition à des aliments contaminés/de l'eau de boisson contaminée.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

▼M2

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire.

FIÈVRE TYPHOÏDE/PARATYPHOÏDE

(Salmonella typhi/paratyphi)

Critères cliniques

Tout sujet présentant au moins une des deux manifestations suivantes:

— apparition d'une fièvre durable,

— au moins deux des quatre symptômes suivants:

  — céphalées,

  — bradycardie relative,

  — toux inefficace,

  — diarrhée, constipation, malaise ou douleurs abdominales.

La fièvre paratyphoïde donne les mêmes symptômes que la fièvre typhoïde, mais suis une évolution généralement moins marquée.

Critères de laboratoire

— Isolement de *Salmonella typhi* ou *paratyphi* à partir d'un échantillon clinique.

Critères épidémiologiques

Au moins un des trois liens épidémiologiques suivants:

— exposition à une source commune,

— transmission interhumaine,

— exposition à des aliments contaminés/de l'eau de boisson contaminée.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire.

FIÈVRES HÉMORRAGIQUES VIRALES

Critères cliniques

Tout sujet présentant au moins une des deux manifestations suivantes:

— fièvre,

— manifestations hémorragiques sous différentes formes pouvant mener à une défaillance multiviscérale.

Critères de laboratoire

Au moins un des deux critères suivants:

— isolement du virus spécifique à partir d'un échantillon clinique,

— détection d'acide nucléique du virus spécifique dans un échantillon clinique et génotypage.

▼M2

Critères épidémiologiques

Au moins un des critères suivants:

— voyage, au cours des vingt et un derniers jours, dans une région où des cas de fièvre hémorragique virale ont été recensés ou suspectés,

— exposition, au cours des vingt et un derniers jours, à un cas probable ou confirmé de fièvre hémorragique virale s'étant déclarée au cours des six derniers mois.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire.

FIÈVRE DU NIL OCCIDENTAL

(Infection par le virus du Nil occidental, VNO [ou virus West Nile])

Critères cliniques

Tout sujet présentant de la fièvre,

OU

au moins une des deux manifestations suivantes:

— encéphalite,

— méningite.

Critères de laboratoire

— Critères de laboratoire pour la confirmation du cas

Au moins un des quatre critères suivants:

— isolement du VNO à partir du sang ou du LCR,

— détection d'acide nucléique du VNO dans le sang ou le LCR,

— formation d'anticorps (IgM) spécifiques du VNO dans le LCR,

— titre élevé d'IgM anti-VNO ET détection d'IgG anti-VNO ET confirmation par neutralisation.

— Test de laboratoire pour un cas probable

Formation d'anticorps spécifiques du VNO dans le sérum.

Les résultats de laboratoire doivent être interprétés à la lumière du statut vaccinal relatif aux flavivirus.

Critères épidémiologiques

Au moins un des deux liens épidémiologiques suivants:

— transmission de l'animal à l'homme (sujet résidant, ayant séjourné ou ayant été exposé à des piqûres de moustiques dans une région où le VNO est endémique chez les chevaux ou les oiseaux),

— transmission interhumaine (transmission verticale, transfusion sanguine, greffes).

▼M2

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques ET à au moins un des deux critères suivants:

— lien épidémiologique,

— résultat positif au test de laboratoire pour les cas probables.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères de laboratoire pour la confirmation du cas.

FIÈVRE JAUNE

(Virus de la fièvre jaune)

Critères cliniques

Tout sujet présentant de la fièvre,

ET

au moins une des deux manifestations suivantes:

— ictère,

— hémorragie généralisée.

Critères de laboratoire

Au moins un des cinq critères suivants:

— isolement du virus de la fièvre jaune à partir d'un échantillon clinique,

— détection d'acide nucléique du virus de la fièvre jaune,

— détection de l'antigène de la fièvre jaune,

— formation d'anticorps spécifiques de la fièvre jaune,

— mise en évidence de lésions typiques lors de l'examen histopathologique post mortem du foie.

Les résultats de laboratoire doivent être interprétés à la lumière du statut vaccinal relatif aux flavivirus.

Critères épidémiologiques

Voyage, au cours de la dernière semaine, dans une région où des cas de fièvre jaune ont été recensés ou suspectés.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout individu qui n'a pas été vacciné récemment et qui répond aux critères cliniques et aux critères de laboratoire.

En cas de vaccination récente, tout sujet chez qui une souche sauvage du virus de la fièvre jaune a été détectée.

▼M2

YERSINIOSE

(Yersinia enterocolitica, Yersinia pseudotuberculosis)

Critères cliniques

Tout sujet présentant au moins un des cinq symptômes suivants:

— fièvre,

— diarrhée,

— vomissements,

— douleurs abdominales (pseudo-appendicite),

— ténesme.

Critères de laboratoire

— Isolement de la forme pathogène humaine de *Yersinia enterocolitica* ou *Yersinia pseudotuberculosis* à partir d'un échantillon clinique.

Critères épidémiologiques

Au moins un des quatre liens épidémiologiques suivants:

— transmission interhumaine,

— exposition à une source commune,

— transmission de l'animal à l'homme,

— exposition à des aliments contaminés.

Classification des cas

A. **Cas possible**

Sans objet.

B. **Cas probable**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et présentant un lien épidémiologique.

C. **Cas confirmé**

Tout sujet répondant aux critères cliniques et aux critères de laboratoire.